

17 Février 1923

LA PROPAGANDE
ET
L'INCENDIE DU COUVENT DU VILLAR

1648



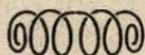
1653

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE
(Supplément au N° 44)

* * 17 FÉVRIER 1923 * *



LA PROPAGANDE
ET
L'INCENDIE DU COUVENT DU VILLAR
✚ 1648-1653 ✚



*Publié par la Société d'Histoire Vaudoise
pour les Familles Vaudoises.*

NOUS avons vu, il y a un an, quels malheurs la guerre civile déchaîna sur le Piémont pendant la minorité du duc Charles Emmanuel II et la régence de sa mère, Christine de France.

Cette régence cessa en 1648, mais Christine continua à gouverner au nom de son fils. Aussi porte-t-elle la plus grande part de responsabilité pour les années désastreuses que les Etats de Savoie traversèrent alors.

La guerre entre la France et l'Espagne se prolongea jusqu'en 1659 et, par la faiblesse du gouvernement de Turin, le Piémont en subit les horreurs, sans avoir même la probabilité d'en retirer aucun avantage.

Quant à la politique religieuse, qui nous intéresse de plus près, Christine continua dans son système d'intolérance croissante, limitant de plus en plus les libertés des Vaudois et le territoire où il leur était permis d'habiter.

Elle s'empressa de faire confirmer par son fils les édits de la régence contre les hérétiques et en faveur des moines missionnaires.

Les catholiques des Vallées étant exempts du paiement des impôts, les Vaudois restaient d'autant plus lourdement chargés. En 1649, un décret les déchargea de la portion des catholisés, mais il ne fut pas exécuté.

La guerre et de mauvaises récoltes avaient amené la famine et une grande misère, dont Christine espérait profiter pour acheter les consciences des plus pauvres. Mais des collectes faites en Suisse subvinrent aux besoins les plus pressants. Au gré des ennemis de l'Evan-

gile, ces mesures étaient insuffisantes et d'un effet trop lent. Le jubilé de 1650 vint donner à ces désirs un puissant encouragement.

Tandis que le jubilé biblique était la fête de la joie et du retour à la justice, le jubilé pontifical devait être un déchaînement de haine contre tous ceux qui désiraient servir Dieu en esprit et en vérité, et lui obéir plutôt qu'aux hommes. A cette occasion, la Propagande, créée par le pape en 1622, eut sa désignation et son but complétés comme suit : *Congrégation pour la propagation de la foi et l'extirpation des hérétiques*.

Le jubilé fut célébré à Turin avec éclat, par le clergé et la Cour. Le fanatisme en fut réveillé, comme le dit un historien piémontais, et l'on fonda un Conseil pour les affaires de la foi, succursale de la Propagande. A côté des personnages ecclésiastiques, on y comptait tous les ministres de la Cour, les présidents du Sénat et de la Chambre des comptes, les officiers supérieurs de l'armée, plusieurs des seigneurs des Vallées. Les plus acharnés étaient la duchesse, la marquise de Pianesse, femme du premier ministre, et Marc Aurèle Rorengo, des seigneurs de la Tour, prieur de Luserne.

S'occuper des affaires de la foi, était synonyme de tracasser les Vaudois. Ceux-ci ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

Le 17 janvier 1650 parut un édit sur l'observation des fêtes catholiques, qui ne leur avaient jamais été imposées. On ressuscita la prétention de 1633, que la guerre avait fait tomber en oubli, de la démolition de onze temples, que l'on disait bâtis hors des limites, et de la fermeture des écoles publiques et privées. Le clergé savait bien qu'il n'aurait pas la victoire tant que tout Vaudois apprendrait, dès l'enfance, à trouver la vérité dans la Parole de Dieu. L'ignorance aurait été pour lui un auxiliaire précieux, tout comme aujourd'hui, là où il a encore la domination. Le 20 février, un décret suspendait les privilèges des *hérétiques* jusqu'à ce qu'ils eussent obéi entièrement à ces prescriptions, dignes du moyen-âge.

Ces exigences s'appuyaient sur une interprétation évidemment fausse et arbitraire du traité de Cavour.

Pour des raisons tout aussi peu solides, en dépit de concessions répétées et confirmées par plusieurs souverains, on voulut exiger que les Vaudois cessassent d'habiter dans les bourgs de la plaine, et même à Saint-Second et Prarustin, Luserne, Saint-Jean et la Tour, sauf le quartier des Bonnets, et qu'ils vendissent les biens qu'ils y possédaient.

Au mois de mai, l'auditeur André Gastaldo fut chargé de faire exécuter rigoureusement ces ordres. Les Vaudois pouvaient demeurer provisoirement à Saint-Jean et la Tour, si les moines y consentaient. Angrogne, Villar, Bobi et Rora devaient fournir une maison pour ces missionnaires. Ils recoururent, avec pièces à l'appui, contre ces mesures iniques, et la chose traîna en longueur, pour être reprise plus tard avec un épouvantable déchaînement de violence.

En attendant, le 13 janvier 1651, la Cour accorda aux moines missionnaires de nouveaux pouvoirs.

On a vu précédemment comment ces champions du catholicisme, au lieu de tâcher de répandre leurs croyances par la prédication, ne pensaient qu'à nuire aux Vaudois en faisant parvenir en haut lieu des informations calomnieuses. Mais ce qui les rendit le plus odieux ce furent les enlèvements d'enfants.

Le jésuite Angelo Cravesana put se vanter auprès de la duchesse d'avoir, à lui seul, placé une centaine de ces malheureux, arrachés à leurs parents pour les élever dans la haine des auteurs de leurs jours et de la foi de leur enfance.

Pour donner plus d'unité à l'action des moines, ils furent tous placés sous la dépendance de la Propagande, au nom de laquelle le prieur Rorengo fit célébrer la messe, une fois dans chaque commune, sans qu'aucun des habitants y assistât.

La peste de 1630 avait balayé ceux qui se trouvaient alors dans les Vallées. Angrogne et Bobi s'étaient opposés si énergiquement au rétablissement de ces ennemis de la paix et du bien public, que leurs territoires en étaient demeurés exempts. Il n'en fut pas de même au Villar, sur lequel nous allons concentrer notre attention.

Bien que le Villar ne comptât pas un seul catholique dans tout son territoire, son beau et vaste temple aurait dû être démoli, tandis qu'il fallait y établir le culte romain.

Il y avait au centre du bourg un édifice sur lequel on jeta les yeux pour en faire un centre de romanisme.

Une branche des Rorengo, seigneurs du Villar, était tombée en quenouille par le mariage de deux héritières avec deux nobles della Torre, de Saluces. Leur palais, demeuré à peu près inhabité depuis un siècle, menaçait de tomber en ruines. Cette résidence, appelée la Casapiana, ou tout bonnement la Ca piana, occupait le côté méridional de la place centrale, sur laquelle elle présentait une façade, tandis qu'elle en offrait une bien plus élevée du côté des *gravières*. C'est dans une de ces salles croulantes que le prieur Rorengo avait célébré la messe, le jour où il s'était vanté d'avoir rétabli le culte romain au Villar. C'est là aussi qu'on plaça des moines en 1650, après avoir obtenu des seigneurs absents la permission d'y faire les réparations les plus urgentes.

Les Villarencs, qui en 1629 s'étaient débarrassés de cette engeance en les faisant emporter par des femmes jusque hors du bourg, ne surent pas montrer alors la même résolution. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir, d'autant plus que les moines, munis d'une protection spéciale de Son Altesse, devenaient de jour en jour plus provocants. Ils savaient bien que quelconque acte d'impudence de la part des Vaudois, exagéré par eux auprès de leurs protecteurs de Turin, donnerait lieu, tout au moins, à un procès ruineux et peut-être à une intervention armée avec ses conséquences irréparables. L'impudence de quelques Villarencs et la trahison d'un apostat favorisèrent ce plan infernal de la Propagande.

C'est ce qu'il nous reste à raconter, tout en faisant la connaissance des personnages qui jouèrent un rôle en vue dans cette trame.

Au printemps 1639, le vieux pasteur Valère Gros avait été transféré du Villar à Villesèche. Pour le remplacer, on avait obtenu de Genève l'envoi du pasteur François Manget, homme instruit, capable et zélé, qui

avait déjà accompli, à la satisfaction de tous, une mission semblable en Bourgogne. Son épouse, aussi genevoise, était Judith Lepreux, dont le frère Isaac, pasteur à Angrogne, en fut expulsé à cause de son opposition à l'installation des moines; Judith Manget, plus vive que son mari, malgré ses quarante-huit ans, était souvent aux prises avec les moines sur la petite place dont son presbytère occupait alors l'autre extrémité.

Le Villar abritait aussi, à cette époque, un personnage sinistre, dont la triste histoire n'est encore connue qu'en partie.

Son père, Joseph Bertramo, originaire de Villanova Solaro, aux environs de Saluces, s'était retiré à Luserne sous prétexte de religion. Convaincu de battre fausse monnaie, il s'était donné la mort. Le fils, Michel, surpris, lui aussi, en flagrant délit, fut alors absous à la condition secrète de se catholiser, tout en restant vaudois en apparence, et de servir d'espion au profit de la Propagande.

Il fut pendant quelque temps employé comme soldat dans le palais du marquis de Pianesse, puis il rentra au Val Luserne avec un brevet de chirurgien et le titre de médecin.

Il sut si bien cacher son jeu qu'il réussit à épouser une des plus riches héritières de la vallée, Susanne, fille du capitaine Jacques Pellenc et de Béatrisine Cot, dont l'aïeul avait quitté Vigon pour sa foi. Bertram, surnommé Villeneuve à cause de son lieu d'origine, devint ainsi le beau-frère du modérateur Léger.

Sa femme ayant de belles propriétés un peu partout, il habita à S. Jean, puis à la Tour, et finit par se fixer au Villar dans une maison située tout près du temple. Profitant de l'indignation des habitants de ce bourg contre les provocations des moines, et de la vivacité de madame Manget, Villeneuve trama le complot qui aboutit à l'incendie du couvent du Villar. Il flattait les uns, excitait les autres en rappelant ce qui s'était fait dans les communes voisines contre les *révérends*, que Bertram se plaisait à désigner sous les noms de *pères* et *vipères*. Il s'appliquait surtout à soulever contre les hôtes importuns de la Ca piana la jeunesse bouillante.

A la tête de ceux qui se laissèrent prendre à ce faux zèle, on compte deux frères, Joseph et Daniel, fils du capitaine Paul Pellenc, de Subiase, et cousins de madame Bertram. Ils s'adjoignirent Jacques Rufin, Pierre Combe Picca et Jean Violin, aussi du Villar, Jean Baile, de Pragela, et Guillaume Peyronel, de Guillestre, établis au Villar.

Ce groupe de jeunes gens s'appuyait à madame Manget, tandis que le Pasteur cherchait à les calmer, leur représentant l'hostilité acharnée de la Cour de Turin, prête à saisir la moindre occasion pour consommer la ruine des Vallées.

En venant aux Vallées, François Manget s'était tout entier donné à sa tâche. Ayant femme et enfants, il avait résolu d'y passer de longues années, ce qui l'avait amené, en 1643, à vendre au libraire Samuel Chouet la maison qu'il possédait à Genève.

Homme de lettres, il charmait ses loisirs par l'étude et, comme son collègue de Bobi, François Guérin, il écrivait, dans son humble presbytère, des livres originaux, ou des traductions latines d'ouvrages rares, qu'il faisait publier à Genève.

Mais l'installation des moines dans la Ca piana, en 1650, vint troubler la vie heureuse et modeste, à la fois active et paisible, du docte Pasteur du Villar.

Son presbytère n'était pas, comme aujourd'hui, isolé au milieu d'un grand jardin. Il occupait le bord méridional de ce dernier et donnait directement sur la rue, vis-à-vis de la halle publique. Il était donc placé en première ligne pour entendre les criailleries des révérends pères et subir leurs discours provocants. Il en fut tellement troublé qu'il déversa naïvement son amertume dans une lettre, où il demandait au Vénérable Consistoire de Genève la permission de rentrer dans sa ville natale. Nous en extrayons ce qui suit :

« C'est maintenant la 14^e année et fort avancée depuis que je m'acheminai en ce pays pour y servir le Seigneur au Saint Ministère dans l'Eglise du Villar de Luserne, en laquelle j'ai résidé sans interruption jusqu'à cette heure. M.rs Léger et Le Preux m'invitèrent à m'y rendre, par l'avis de leurs collègues et aux prières

de ladite Eglise. J'y ai vécu, autant que j'ai pu dans mon infirmité, irréprochablement, et pense n'avoir donné sujet de plainte ni au général ni au particulier des Eglises, mais plutôt travaillé de tout mon pouvoir et produit quelque état de bonne volonté.

« Je ne veux pas nier que je n'aie cru y découvrir de la correspondance, notamment les premières années, et qu'encore à présent il n'y en ait en ce lieu de saintement et bien affectionnés.

« Mais certains missionnaires, s'étant venus loger dans ce bourg dès environ deux ans et demi et me rencontrant peu favorable à leurs desseins, me suscitent des persécutions ou tâchent d'en susciter de la part des Puissances Supérieures, et de ceux même du dedans aident à leur entreprise.

« Il est vrai que le travail qu'exige cette Eglise, de même que la plupart des autres de ces lieux-ci, me faisait penser à chercher quelque emploi ailleurs avant que mes forces perdues me rendissent inutile ; mais la double persécution, à laquelle je me sens exposé, et le rebut indigne et la haine de gens mal affectionnés, que je viens d'éprouver, me force à me résoudre de sortir le plus tôt que je pourrai et que la commodité du temps et des lieux me le permettra, avec votre consentement ».

Cette lettre, du 30 novembre 1652, a été écrite au milieu des préoccupations que lui donnaient tant les moines que certains mécontents, qui ne manquent jamais, dans aucune église. Peut-être Manget avait-il deviné le manque de sincérité de Villeneuve, placé comme il était entre les moines d'un côté, et de l'autre ce faux dévot, que le temple seul séparait du presbytère.

Pour faire oublier son crime et son séjour chez Pianesse, ardent Propagandiste, Villeneuve affectait un zèle exagéré, s'emportait toujours plus contre les moines, disant que c'était une honte de les tolérer dans une commune où personne ne les désirait, bien au contraire. Mais si le zèle de cet apostat, qui faisait sonner bien haut son prétendu repentir, pouvait ne pas tromper le fidèle pasteur, il avait sans cesse à ses côtés sa chère compagne, toute feu et flamme contre les moines intrus.

Comme il ne reçut sans doute de Genève aucun encouragement à son projet de retour, il ne lui restait d'autre alternative que de continuer sa lutte quotidienne contre les mesquines tracasseries des missionnaires et les mauvaises langues de quelques mécontents.

Cet état d'âme le rendit plus accessible aux suggestions de ceux qui voulaient se débarrasser des moines par la violence. Puisque lui, Manget, ne pouvait pas partir, il fallait que les missionnaires quittassent le Villar.

Madame Manget, flanquée des sept fougueux jeunes gens, était prête à agir. Villeneuve l'y excitait avec une insistance croissante et une habileté satanique. L'obstacle, que la prudence du Pasteur lui avait opposé jusque là, était enlevé désormais.

Cependant, au moment de mettre la main sur des ecclésiastiques, placés tout spécialement sous la sauvegarde ducale, et de déchaîner une tempête dont on ne pouvait prévoir toutes les conséquences, Manget se prit à réfléchir et finit par dire qu'il accédait au plan d'expulsion des moines, s'il pouvait obtenir l'approbation de ses collègues, les pasteurs de la vallée.

Il en écrivit au modérateur Jean Léger, pasteur de S. Jean, le priant d'anticiper la réunion du colloque mensuel de la vallée, pour s'occuper d'une chose très importante, qu'il ne pouvait mettre par écrit.

Cette réunion des pasteurs et des députés de toutes les églises du Val Luserne eut lieu à la Tour, dans le temple des Bouïsses, non loin de S. Marguerite. C'était le 28 mars 1653.

Manget et les députés du Villar y proposèrent l'expulsion des moines hors de leur commune, insistant tant sur les inconvénients continuels causés par leur présence que sur le fait que la messe n'avait jamais été célébrée au Villar d'une manière suivie et qu'il ne fallait pas permettre cette innovation. Comme l'expulsion des moines en 1629 n'avait provoqué aucune mesure de rigueur, ils proposaient de faire de nouveau exécuter leur projet par des femmes.

La stupeur et l'indignation se lisaient sur les traits

des autres membres de l'assemblée, à mesure que Manget et ses anciens développaient leur projet. *Ils en furent rudement censurés, aussi bien que pour l'expédient par lequel ils voulaient rendre l'attentat moins coupable, en le faisant exécuter par des femmes.*

C'est ce que nous apprend l'historien Léger, qui cita expressément l'article du traité de Cavour, reconnaissant à S. A. le droit de faire célébrer la messe partout, pourvu que les réformés ne dussent y contribuer en rien.

Les membres de l'assemblée se séparèrent, encore tout agités, en même temps que satisfaits d'avoir arrêté une entreprise aussi follement dangereuse. Aussi furent-ils douloureusement surpris lorsqu'ils apprirent, quelques heures plus tard, que le couvent du Villar avait été livré aux flammes.

Qu'était-il arrivé ?

Le traître Villeneuve, qui avait tramé avec ses compères, les moines, d'amener à tout prix les Villarencs à cet acte de violence, fit croire à Madame Manget et aux frères Pellenc que l'assemblée des Bouïsses avait ordonné *et le déchassement des moines et l'incendie de leur repaire.*

On se mit aussitôt à l'œuvre avec une telle hâte et dans une telle confusion qu'il n'est pas facile d'établir avec exactitude comment les choses se passèrent, ni la part que chacun y prit.

La nuit était tombée depuis une heure quand les conjurés, déguisés et armés, arrivèrent sur la place. Le pasteur, qui se trouvait devant sa maison avec trois de ses paroissiens, à la vue de ces personnages suspects, leur défendit fortement de rien entreprendre contre la Ca piana. Mais tous les documents sont d'accord à accuser Madame Manget d'avoir pris une part active à l'incendie.

Il y avait probablement là des fascines emmagasinées dans une partie de la Ca piana quasi abandonnée. On avait, de plus, préparé un tas de chènevottes, et ce fut Madame Manget elle-même qui porta les allumettes pour y donner le feu.

Les boiseries vermoulues du vieil édifice ne tardèrent

pas à flamber, de longues flammèches l'enveloppèrent bientôt tout entier, et pendant que le toit s'écroulait, une énorme colonne de fumée rougeâtre signala à toute la vallée la fin du couvent du Villar.

L'antique palais des comtes Rorengo et des seigneurs della Torre ne fut bientôt plus qu'un amas de décombres fumants.

Au milieu de ce déchaînement des flammes destructrices, quel avait été le sort des moines ? Loin d'avoir couru aucun danger, ils s'étaient réjouis de voir les préparatifs de la tragédie. Avertis par le traître, ils avaient pris leurs mesures pour être prêts à tout.

Lorsque des hommes prudents, après s'être en vain efforcés d'arrêter les incendiaires, voulurent inviter les missionnaires à se retirer sains et saufs, le couvent était déjà vide, et l'on put voir, à la lumière incertaine du crépuscule, des ombres glisser en tapinois dans les prés le long du Pélis.

Que les Villarencs célèbrent leur victoire par des farandoles en face du brasier, eux se réjouissent d'avance de la revanche terrible qui va se préparer !

A l'arrivée des fuyards et à l'ouïe de leur récit, enrichi de mainte circonstance exagérée, la Cour et la Propagande poussèrent des cris d'indignation, bien qu'ils vissent, eux aussi, dans cet événement le prétexte, tant de fois cherché, de déchaîner dans les Vallées une armée de soudards, destinés à tout massacrer et détruire au nom de la foi de la Sainte Eglise Apostolique et Romaine.

La duchesse Christine ordonna aussitôt qu'on rassemblât toutes les troupes de l'Etat. En attendant, le comte Tedesco, colonel de cavalerie, devait envahir, dès qu'il le pourrait, le Val Luserne, à la tête de son régiment, suivi de près par les milices de Barge, Bagnol, Cavour et Briquéras. Parmi leurs chefs, se faisait remarquer par son impatience à tremper son épée dans le sang des hérétiques, le comte Mario de Bagnol, de sinistre mémoire. Le tout faisait 7 à 8000 hommes.

Le modérateur Léger, qui soupçonnait de longue date les desseins de l'ennemi, voulut prévenir une intervention armée, en réduisant les faits à leur juste propor-

tion. Accompagné des principaux personnages de toutes les paroisses de la vallée, il se présenta au châtelain ou *podestà*, Michel Mulazzani, à Luserne. Il lui exposa la vérité de la délibération du colloque des Bouisses, et comment, non seulement la vallée était innocente, mais même les habitants du Villar, sauf quelques individus. Il ajouta que l'on était prêt à offrir toute aide pour assurer la capture des coupables.

Cette déclaration fut apportée en toute hâte à la duchesse par un des seigneurs de Luserne. Néanmoins, les troupes envahirent la vallée et furent logées chez les habitants.

Chacun se demandait quelles étaient les intentions de la Cour lorsque, le 26 avril, par une marche rapide, le comte Tedesco partit de Fenil et remonta la gauche de la vallée, pendant que les habitants se rendaient au marché de Luserne par les bois de la rive droite.

Il put ainsi arriver aux portes du Villar, avec son avant-garde de 1200 cavaliers armés de carabines, avant que l'alarme eût pu être donnée. Le temps couvert aurait favorisé cette surprise, s'il ne s'était soudain changé en une pluie diluvienne, qui détrempa les munitions et rendit presque impossible l'usage de leurs armes à feu.

L'entrée du Villar est défendue par le lit profondément encaissé du Rospart, qu'il fallait traverser sur un méchant pont de bois. Avant d'arriver au pont, l'ennemi devait défiler, sur la longueur de quelques centaines de mètres, sous le feu des défenseurs. Bien qu'il n'y eût alors que vingt-cinq hommes présents au Villar, ils se portèrent bravement sur les informes bastions de la descente du Sablon et, par des coups qui ne manquaient pas leur but, ils rompirent l'assaut que l'ennemi voulut livrer, après avoir en vain tenté sa décharge.

Pendant ce temps, l'alarme était donnée. Dès le temps de la guerre de la Trinité, on avait organisé, sur les coteaux proéminents de toutes les Vallées, un système de signaux, au moyen de tas de fascines tout prêts à être allumés. Ainsi à Garin pour Bobi, à Pertusel pour le Villar, à Castelus pour la Tour. Telle de ces localités s'appelle encore le *Segnal*.

A la vue de ces signaux, toute la vallée fut bientôt en armes. Le comte Tedesco, craignant d'être bloqué et contraint de passer la nuit sous la pluie dans cet étroit vallon, si même il n'était pas attaqué, décida de battre en retraite, renonçant au but de son équipée.

Les Vaudois des Vallées de Pérouse et S. Martin, informés du danger que couraient leurs frères, envoyèrent aussi leurs contingents, d'autant plus que le bruit courait que des ordres avaient été publiés par tout le Piémont, enjoignant à tous ceux qui pouvaient porter les armes de se jeter sur les Vallées pour venger le mépris fait au duc et à la sainte foi catholique.

Les espions, envoyés dans la plaine par le Modérateur, lui rapportèrent qu'on parlait partout de courir au butin, que le marquis de Bagnasco était déjà en chemin avec 2000 hommes, et que 3000 autres suivaient de près.

Il s'agissait de prendre des mesures promptes et énergiques pour parer à de telles menaces. Il convoqua donc les principaux personnages du Val Luserne dans un endroit central.

La colline du Fort, appelée alors le Castelas, était couronnée par les ruines de l'ancienne tour des Rorengo et de la forteresse d'où, un siècle auparavant, le comte de la Trinité déchaînait ses soudards.

Le plateau, situé plus bas, qui porte aujourd'hui une ferme dite le *Ciabot*, était alors appelé le Pellegrin, peut-être en souvenir d'un pèlerin de retour de la Terre Sainte. Là la vue domine au loin la vallée et la plaine, d'où l'ennemi pouvait tenter quelque autre surprise.

Le Modérateur eut beaucoup de peine à mettre d'accord les Vaudois, dont l'union avait fait la force jusque là.

La majorité voulait qu'on se mit en état de défense pour maintenir les libertés menacées. Mais ceux de S. Jean, Luserne, Bubiane, Fenil et Briquéras, dont les maisons étaient occupées par l'armée, craignaient que leurs familles fussent massacrées et leurs propriétés ravagées.

Néanmoins, après une ardente prière du Modérateur, quand on apprit par les espions et par les avis secrets

de quelques catholiques que la résolution était prise de tout mettre à feu et à sang, l'assemblée décida à l'unanimité de résister jusqu'à la mort pour la défense les uns des autres.

La nouvelle de cette décision frappa le comte Tedesco et surtout les comtes de Luserne, qui savaient que les Vaudois avaient toujours été invincibles, aussi longtemps qu'ils avaient été unis. Ils les convoquèrent donc pour une entrevue à Luserne, où le comte Tedesco, le préfet Ressano et le comte Christophe Rorengo représentaient le duc, tandis que le Modérateur et les Syndics représentaient la Vallée.

Ils rédigèrent une déclaration, qui fut envoyée à Turin dans la nuit. La Vallée, et le Villar en particulier, protestaient hautement de leur innocence au sujet de l'incendie, offraient d'aider la justice à saisir les coupables et demandaient pardon s'ils avaient pris les armes en se voyant assaillis par tant de troupes.

Le plan infernal de la Propagande était manqué.

Ordre vint de Turin, le 30 avril, de congédier les troupes, à condition que le Villar fournit une autre maison pour les missionnaires, que M. et M.me Manget fussent expulsés, et que les députés des Vallées se rendissent à la capitale pour obtenir le pardon de la prise d'armes et la confirmation de leurs privilèges.

Comme le Villar, reconnu innocent, refusait de céder une maison, le préfet s'y rendit le même jour et choisit sur le *Sarret*, dans la plus belle position du bourg, non loin du temple vaudois, la maison qu'y avait acquise Jacques Guyot, originaire de Pragela ; le comte Tedesco, accompagné de 80 soldats, en prit possession et la remit aux moines au nom du duc. La messe y fut chantée dès le lendemain.

C'est sur cet emplacement que s'élève aujourd'hui la demeure du curé du Villar.

La commune dut penser à indemniser le malheureux propriétaire.

L'amnistie, accordée le 2 juin par le duc, exclut le pasteur Manget et sa femme et cinq des jeunes gens inculpés. Les frères Pellenc, ayant pu prouver qu'ils

avaient été induits en erreur par madame Manget, n'eurent pas à s'enfuir, probablement aussi parce que, appartenant à une famille aisée, ils purent pactiser avec la justice, très vénale alors.

Villeneuve, le vrai coupable, non seulement ne fut pas découvert, mais il eut sans doute les félicitations de Pianesse et l'encouragement à persévérer dans sa voie ténébreuse, avec l'espérance d'obtenir bientôt un meilleur succès. On le retrouvera à l'œuvre.

Quant à Manget, une délibération du colloque lui avait déjà fait comprendre qu'il ne pourrait continuer à desservir sa paroisse. Il se retira à Pinache, chez le pasteur Le Preux, son beau-frère, en attendant la liquidation de ses intérêts.

Madame Manget, comme la femme de Lot, eut plus de peine à quitter sa maison. Elle dut s'y résoudre quand un billet anonyme — que l'on conserve dans les archives de la paroisse — lui apprit qu'elle courait un danger imminent d'être arrêtée par le capitaine de justice.

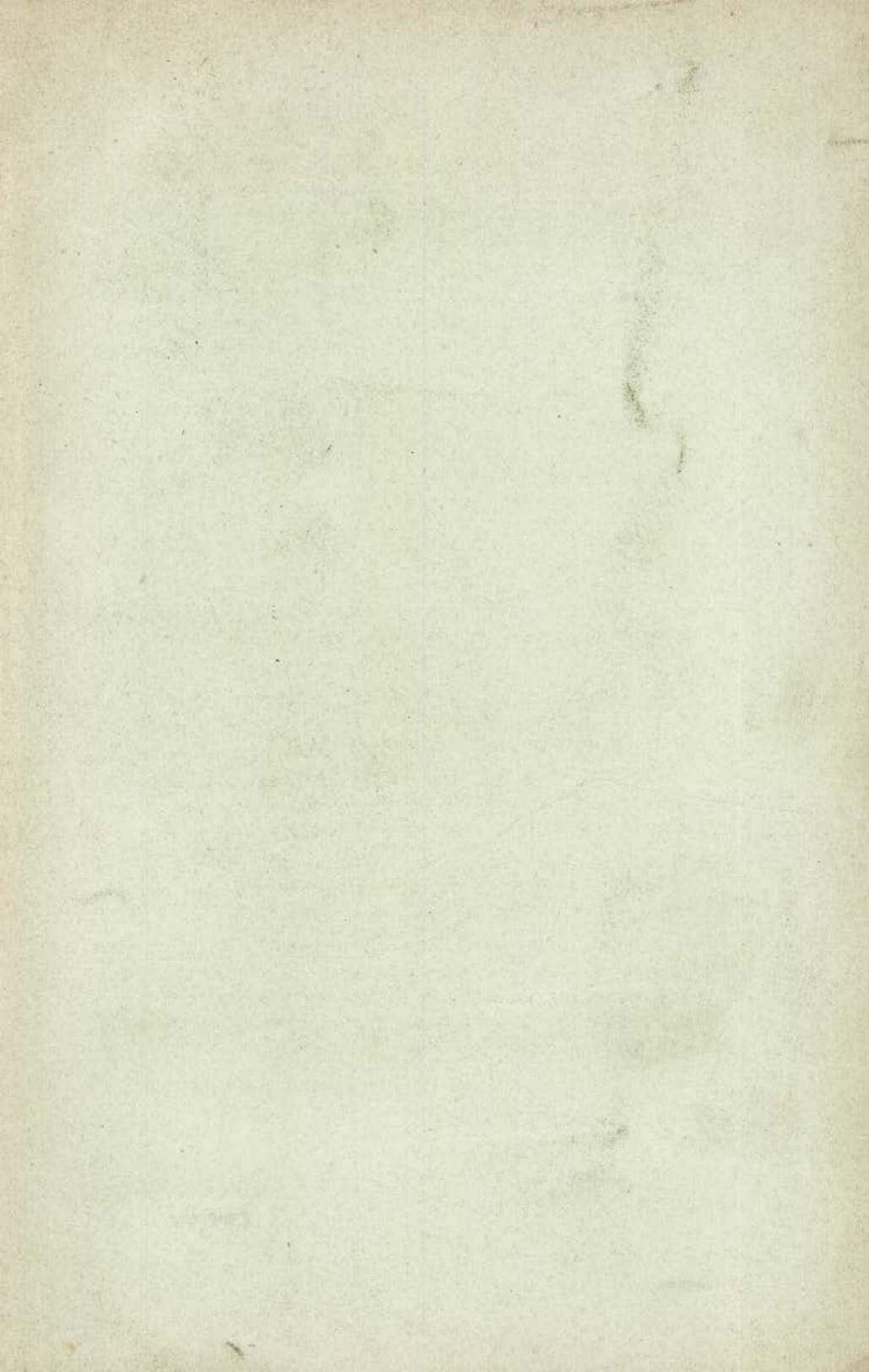
En juillet, M. et M.me Manget, munis d'excellents témoignages de leur paroisse, se retirèrent à Genève, d'où ils passèrent à Lausanne en 1660.

Leur fils Jean Pacques, né le 19 juin 1652, peu de mois avant l'incendie, devint un célèbre médecin, ainsi que son petit-fils et son arrière-petit-fils.

Les troupes, cantonnées au Val Luserne, s'y attardèrent jusqu'à la fin de juin. Elles ne tarderont pas à y reparaitre, sous de nouveaux prétextes.

Félicitons-nous de ne plus vivre dans des temps aussi tristes et difficiles ; mais redoublons de fidélité et de vigilance, car l'ennemi de toutes les libertés veille, et que notre recours soit toujours au Dieu de nos pères, qui les a délivrés de tant de dangers !

JEAN JALLA.



A decorative rectangular frame with ornate, scrolled corners and a central horizontal line with a small knot-like detail.

TORRE PELLICE
IMPRIMERIE ALPINE
Vicolo Centrale, 7